

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 13

Artikel: Encore et toujours les écoles de cinéma
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Production

Contre l'alcool : un film suisse

Sous les auspices de la Ligue Suisse Antialcoolique, M. Jean Brocher, l'actif directeur du « Cinéma Populaire Suisse », a réalisé un film fort intéressant, du moins quant au but poursuivi.

Avec des moyens — aussi bien techniques que matériels — fatalement réduits, il est assurément malaisé de vouloir élaborer une production de grande envergure.

A plus forte raison — et c'est, ici, le cas — lorsque le but de « propagande » se substitue intégralement au but commercial de l'œuvre réalisée.

Aussi, fort sagement, M. Brocher a-t-il borné ses ambitions à un film des plus modestes, « scéniquement » et « spectaculairement » parlant.

Le Détenu 33 — tel est le titre de cette production — ne vise donc qu'à nous relater la banale — encore qu'un peu « confuse » — histoire d'un homme qui, sous l'influence tardive de l'alcool, brise un bonheur péniblement acquis en tuant sa femme et ses fils.

Histoire qui nous est d'ailleurs contée « à rebours »,

puisque c'est en « suivant » l'assassin, à sa libération, sur les lieux de son triste exploit d'antan, que, par « fragments » un peu hachés, nous la reconstituons en même temps que ses souvenirs se réveillent et se précisent.

Il n'est pas utile de mentionner que la conversion est complète, de cet homme qui devient alors un ennemi implacable de l'alcool.

Une « interprétation » imprécise quant au « style » anime de son mieux les quelques personnages de ce drame qu'on voudrait voir se dérouler plus « promptement ».

Mais c'est ici — il faut le croire — le tribut au but même de l'entreprise qui ne saurait organiser d'utiles « représentations » avec un film de moins de 1000 mètres !

C'est dommage, car, « traînant » parfois à l'excès, l'action perd beaucoup de son intérêt.

La photographie, encore que fort inégale, nous procure parfois de ravissants tableaux.

En résumé, effort méritoire et intéressant, mais qui laisse à la réflexion une vague impression de travail d'amateur.

Empressons-nous de dire — à la décharge de M. Brocher — qu'aucun des rares films suisses réalisés jusqu'à ce jour n'a échappé à ce travers.

J. L.

Un film sonore sur Lausanne

La Société des Hôteliers Lausanne-Ouchy a présenté, jeudi 5 novembre, à 17 h. 30, au cinéma Capitole, à un public extrêmement nombreux, le premier film sonore et parlant consacré à Lausanne, ville de tourisme et de sports.

Après l'audition de l'ouverture de « Tannhaeuser » et un dessin animé : « La Flûte désenchantée », M. Georges Bridel, directeur de police de la ville de Lausanne, remplaçant M. Paul Perret, syndic, empêché, a souligné combien il est bon de se faire connaître mieux, même en temps de crise et surtout en temps de crise ; il a donc félicité la Société des Hôteliers Lausanne-Ouchy de son initiative, l'a remerciée au nom des autorités lausannoises et formé des vœux pour l'efficacité du film.

Ce dernier, établi par Monopole-

Pathé-Genève et son excellent opérateur, M. Lordier, a été projeté ensuite, promenant le spectateur dans les rues lausannoises, sur le Grand-Pont, sur Saint-François, sur la Riponne, les jours de marché, faisant défiler les banques, les hôtels de la place, montant à la Blécherette pour voir défiler le Zeppelin, descendant à Ouchy, prenant le bateau et montrant les attraits de Lausanne-Ouchy-Plage, auxquels n'ajoute rien un concert d'accordéonistes. Le film se termine par le menuet du *Bourgeois Gentilhomme*, de Lulli, dansé par les Sakharoff, dans le parc du Denantou. Harmonieuse conclusion. Le film aurait gagné à être plus complet, mais les moyens financiers étant limités, on peut être satisfait d'un si beau résultat.

Encore et toujours
les écoles de cinéma

Dans « Cinéa », M. Albert Guyot s'élève à nouveau contre les écoles de cinéma qui, comme la lettre du prisonnier espagnol, continuent de faire de nombreuses dupes.

A ce sujet, on nous permettra de joindre notre voix au concert et de citer le récit d'un de nos amis :

« Alors que, nous conte-t-il, je battais le pavé de Paris à la recherche d'un emploi, je tombai en arrêt sur une annonce conçue à peu près ainsi :

« Figurants. — J. f. ou j. g., représentant bien, sont demandés. — S'adresser, etc... »

Je me rendis donc à l'adresse indiquée, aux environs de la place



Blanche (qui semblait être, à cette époque, le quartier général de ce genre d'industrie), où une dactylo me fit part que je pouvais m'orienter, grâce aux cours donnés par la dite école, vers le cinéma, l'opérette ou le music-hall.

Mais...

Que la première condition à remplir était de m'abonner à la revue éditée par la direction... Par la suite, on verrait à ce qu'on pourrait faire de moi... Que je présentais bien, etc...

Pas moinsss !

Aussi, ne poussai-je pas plus loin mes velléités de devenir une vedette de l'écran.

Malheureusement, tous les ferments de l'art cinégraphique n'ont pas cette sagesse et trop nombreuses sont encore les victimes de ces sortes d'officines.

eVe.

JEAN ANGELO

dans UN GRAND FILM PARLE FRANÇAIS



mise en scène de HENRY ROUSSELL
d'après la Pièce de FELIX GANDERA
PRODUCTION PATHE NATAN